



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 22 septembre 2015 à 20 heures
Salle du Conseil –Mairie -3, rue de la Vallée

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 15 Absences : 5

Procuration : 1

Date de convocation : 11/09/2015

Sous la présidence de **M. Daniel DIETMANN, Maire**
Etaient présents : **MM. Jerry MONNOT, Jean-Louis STANTINA, Mme Delphine WININGER-WOEHL, adjoints,**
MMES Nathalie DURAND, Stella STOECKEL, Nathalie VERRIER
MM. Jean-Marie FLURY, Thierry LUPFER, Dominique RICHARD
Absents excusés : **Mme Estelle BUCHMANN ORTSCHITT, MM. Serge BIHR, Sébastien GENTZBITTEL (a donné procuration à M. Jerry MONNOT), Lionel VANELLO, Pascal WIEDEMANN**

Y assistent également :

Mme Nathalie GARDELLA, secrétaire

Mme Mireille LINDER, secrétaire

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente
3. Actualité
4. Travaux d'enfouissement des réseaux secs : 2^{ème} tranche ; appréciation des travaux de la CAO (Commission d'Appel d'Offres)
5. Désignation des délégués du CM à l'Association Foncière
6. Forêt : Appréciation de l'état d'assiette des coupes 2017 et appréciation du programme de travaux d'exploitation pour l'hiver 2015/2016
7. Identification et justification des zones d'intérêt général à préempter en cas de vente ou de cession
8. Proposition de prix de vente de terrains communaux relictuels à des particuliers riverains
9. Prévision de modernisation du dégrilleur de la STEP (budget assainissement 2016)
10. Aménagement du cimetière pour optimiser l'entretien « zéro phyto »
11. Examen de la nomenclature des Projets d'Intérêt Local (PIL) proposée par le Conseil Départemental
12. Présentation des rapports annuels 2014 :
 - ✓ prix et qualité du service d'assainissement communal
 - ✓ prix et qualité du service d'eau potable (SIAEP)
 - ✓ prix et qualité du service public d'élimination des produits résiduels (CCPA)
13. Bulletin communal
14. Fête de Noël
15. Divers

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les conseillers.

Le Conseil municipal observe une minute de silence pour un ancien Conseiller décédé le 18 septembre 2015. Il s'agit de Monsieur Daniel GAFANESCH, Conseiller municipal de 1995 à 2001.

1. Désignation du secrétaire de séance (article 2541-6 du CGCT)

M. le Maire signale à Mmes et MM. les Conseillers que le Code Général des Collectivités Territoriales stipule dans son article L 2541-6, applicable aux communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, que lors de chacune des séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire. Afin de faciliter la rédaction des comptes rendus de séances, le Conseil Municipal désigne Mme GARDELLA, secrétaire.
Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16 juin 2015 dont copie avait été transmise à chaque Conseiller.

3. Actualité

- **Accueil des réfugiés et demandeurs d'asile** : M. le Maire explique qu'en France, il y a 36 000 communes pour 24 000 réfugiés ; il y a 941 villes de plus de 10 000 habitants. Si chacune de ces villes ne prend que 25 réfugiés, le problème est résolu. Cela permet aux plus petites de préparer l'arrivée des réfugiés climatiques.
« Pensons-y ! Organisons-nous ! Il convient de savoir mieux s'aider les uns les autres »
- **Urbanisme**
 - Permis accordé :
M et Mme Richard ESPANA, 6 rue des Vergers : Agrandissement du pavillon existant
 - Déclarations préalables accordées :
Mme Elisabeth KUENY : division en vue de construire rue du Viaduc
M. Stéphane KIGER : création d'une terrasse et d'une allée en béton, 16A rue de l'Eglise
TUCCO ENERGIE : installation de 32 panneaux photovoltaïques, 17 rue de l'Eglise
AGE GEOMETRES EXPERTS : division en vue de construire, rue de la Chapelle
 - Déclarations d'intention d'aliéner (Droit de préemption urbain) :
 - Vente par Mme Elisabeth KUENY, d'un terrain à bâtir de 6 ares sis rue du Viaduc au profit de M. et Mme REISZ, domiciliés à HIRSINGUE, au prix de 42.000,- Euros
 - Vente par M. et Mme François GIRARD, d'une maison d'habitation sur une parcelle de 12 ares sis 27B rue Saint-Léger, au profit de M. Guillaume SCHWEIZER et Mme Margot KREUTTER, domiciliés à MANSPACH 21 rue de l'Eglise, au prix de 273.000,- Euros
 - Vente par les consorts KELLER, d'un terrain à bâtir de 8,41 ares sis rue de l'Eglise, au profit de M. KOENIGER et Mme MULE, domiciliés à ENSISHEIM, au prix de 32.000,- Euros
 - Vente par les consorts LAMERE, d'un terrain agricole de 29,74 ares, au profit de l'EARL MESSERLIN ET FILS de WOLFERSDORF, au prix de 1.487,- Euros
 - Vente par les consorts LAMERE, d'un terrain agricole de 18,45 ares, au profit de l'EARL HAENNIG JOSEPH ET FILS de GOMMERSDORF, au prix de 922,50 Euros
 - Vente par M. Jean-Marie COUCHOT, de terrains agricoles d'une superficie totale de 10,82 hectares, au profit de M. Arnaud COUCHOT de ROMAGNY, au prix de 142.490,50 Euros
 - Vente par les consorts LEBUS, de terrain agricole de 4,72 ares, au profit de M. Nicolas HUEBER, domicilié à MANSPACH, 17 rue des Vergers, au prix de 378,- Euros

- Vente par les consorts LEBUS, d'une maison d'habitation sur une parcelle de 6,28 ares sis 15 rue des Vergers, au profit de M. Louis GOSSE et Mme Micheline MASSON, domiciliés à DANNEMARIE, au prix de 100.000,- Euros

• **Dynamique budgétaire :**

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS BUDGETISEES	Dépenses/Recettes Réalisées au 11/	Pourcentage utilisé
Dépenses	135 800 €	92 802 €	68,3 %
Charges à caractère général	544 707 €	230 933 €	
Recettes	544 707 €	278 101 €	Pourcentage réalisé 51,1 %
INVESTISSEMENT Dépenses	453 860€	99 277 € Emprunts/Mobilier/ Solde mairie. Maison dimière. Voirie	21,9 %
Recettes	453 860 €	87 613 €	Pourcentage réalisé 19,3 %

- **Ecole :** Les salles de classes et le rez de chaussée du bâtiment d'école ont été rénovés par l'entreprise de peinture Patrick Driesbach d'Altenach pour un montant de 8 691 €.
- **Distribution des bacs à puces :** le vendredi 9 octobre de 11H00 à 19H00 au parking situé derrière la mairie. La mission sera effectuée par SITA en présence d'agents de la CCPA. Il convient de ne pas utiliser ce nouveau bac avant le 1^{er} janvier 2016, date à laquelle la puce électronique du bac actuelle sera désactivée et le bac sera réservé pour le papier carton.
- **Elections régionales les 6 et 13 décembre :** L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 30 septembre. Afin d'organiser au mieux ces élections, M. le Maire demande aux Conseillers de s'inscrire sur le tableau des scrutateurs.
- **Préparation des bâtiments communaux à réaliser avant l'hiver :** auvents, gouttières, toiture Moulin, préau Ecole, aménagement portes Salle des fêtes.
- **Rénovation de la stèle Rue du Moulin :** M. le Maire a rencontré M. Jacques BARCELO de Dannemarie qui propose de rénover la stèle bénévolement. Le Conseil municipal est d'accord.
- **Opération Brioches 2015 :** Les 150 brioches ont été vendues. Merci aux Conseillers d'avoir répondu à l'appel de l'APAEI.
- **Projet passerelle :**

Délibération : 19/2015

Objet : Projet d'un pont passerelle sur la CD 103

Vu la délibération 31/2014, concernant la sécurité routière aux entrées du village, M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une réunion sur la sécurisation du pont de la Largue a eu lieu le jeudi 17 septembre à 9h00, en mairie de Manspach, en présence de M. le Maire et Mme et MM. les Adjoints, M. Alain GRAPPE, Président de la Commission départementale du réseau routier, M. Rémy WITH, 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental 68, Mme Amanda BRESCHBUHL, Chef du service Ingénierie du Département du Haut-Rhin, M. Jean-Marc GRIENENBERGER, Chef ATR Sundgau, M. Alain CORNIER, Directeur des Routes,

Montant estimatif des travaux concernant l'ouvrage, l'entretien du tablier et l'aménagement est de 540.000 € H.T.

Délai : 3 - 4 mois de travaux dont 6 semaines de fermeture de route

Début des travaux en période vacances : juin 2016

M. le Maire projette le phasage suivant: implantation de feux tricolores et de enfouissement des lignes, et peut-être reprise des sections vétustes du réseau eau potable pendant la période d'interdiction de la circulation.

Le Conseil Municipal prend acte de l'avancement de ce dossier et approuve la poursuite des actions de phasage proposées par M. le Maire.

4. Travaux d'enfouissement des réseaux secs : 2ème tranche ; appréciation des travaux de la CAO (Commission d'Appel d'Offres)

Délibération : 20/2015

Objet : Travaux d'enfouissement des réseaux secs : 2^{ème} tranche dans la rue de l'Eglise et la rue Bellevue

Vu la délibération 27/2014 concernant le lancement du projet d'enfouissement de la 2^{ème} tranche des réseaux,

Vu la délibération 42/2014 validant le choix de la poursuite de la maîtrise d'œuvre confiée à LMS Ingénierie de Sélestat,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyée le 27 juillet, et la date limite de remise des offres fixée le 28 août,

Vu l'ouverture des plis par la CAO le 31 août,

Vu la réunion de la CAO en présence du Maître d'œuvre pour l'analyse des offres le 17 septembre,

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport d'analyse des offres.

La société EIFFAGE ENERGIE de Colmar a été retenue pour un montant de 155 003,38 € H.T

Le montant de la maîtrise d'œuvre assurée par LMS Ingénierie est de 13 307,88 € H.T

Le Conseil Municipal,
après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et délibéré

VALIDE à l'unanimité le choix de la société EIFFAGE ENERGIE de Colmar chargée de la mise en souterrain des réseaux secs (2^{ème} tranche),

AUTORISE M. le Maire à signer les marchés relatifs à cette opération, ainsi que tous documents y afférents.

5. Désignation des délégués du CM à l'Association Foncière

Délibération : 21/2015

Objet : Désignation des délégués du Conseil municipal à l'Association Foncière

Conformément à l'arrêté préfectoral n°1506 du 4 décembre 2009, le bureau de l'Association Foncière de Manspach est amené à être renouveler à compter du 4 décembre 2015.

Le Conseil Municipal décide de désigner les membres suivants :

Titulaires :

BIECHLIN Bertrand, 30 rue Saint Léger à Manspach

LABOUEBE Jean-Louis, 16 rue Saint Léger à Manspach

FLURY Michel, 5 rue du Réservoir à Dannemarie

Suppléants :

STANTINA Jean-Louis, 8 rue Bellevue à Manspach

WOEHL Delphine, 20 rue de la Chapelle à Manspach

6. Forêt : Appréciation de l'état d'assiette des coupes 2017 et appréciation du programme de travaux d'exploitation pour l'hiver 2015/2016

Délibération : 22/2015

Objet : Appréciation de l'état d'assiette 2017 des coupes de bois

Vu la proposition faite par les services de l'ONF concernant l'état d'assiette 2017 des coupes à marteler dans la forêt communale,

Le Conseil municipal adopte sans observation cet état d'assiette 2017(ci-joint).

Délibération : 23/2015

Objet : Appréciation du programme de travaux d'exploitation 2016

Vu le programme des travaux d'exploitation avec l'état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2016 présenté par les services de l'ONF,

Où les explications complémentaires apportées par Mme l'Adjointe aux affaires forestières WININGER-WOEHL,

Le Conseil Municipal décide d'adopter ce programme sans observation :

- Les coupes à façonner se situent dans les parcelles 6,9 et 10 pour un volume estimé à 979 m³
- Les coupes en vente sur pied se situent dans la parcelle 13 pour un volume estimé à 132 m³

7. Identification et justification des zones d'intérêt général à préempter en cas de vente ou de cession

Délibération : 24/2015

Objet : Identification et justification des zones d'intérêt général à préempter en cas de vente ou de cession

Dans l'optique de l'agrandissement nécessaire du cimetière pour réaliser un espace paysager cinéraire et d'améliorer les conditions de stationnement, lors des obsèques et de la Toussaint,

- ✓ **Section 4 : parcelles 35, 36, 37, 71, 72, 91, 92, 95, 97, 98, 101**

Afin de protéger les zones humides ou inondables, d'entretenir la rivière, d'assurer la maintenance des conduites d'assainissement et de permettre la libre circulation des promeneurs, des pêcheurs, des baigneurs, il serait souhaitable d'acquérir :

- ✓ **Section 1 : parcelles 74, 75**

Afin de permettre de sécuriser le trafic routier à l'intersection de la D103, de la D7 bis, et la D.26, et de disposer de l'espace pour faire les aménagements de voirie nécessaires, il serait pertinent de pouvoir disposer à terme de :

✓ **Section 1 : parcelles 84, 85, 86, 87**

Le Conseil Municipal décide de faire valoir le droit communal de préemption sur les parcelles précitées.

8. Proposition de prix de vente de terrains communaux relictuels à des particuliers riverains

Délibération : 25/2015

Objet : Proposition de prix de vente d'un terrain communal relictuel à des particuliers riverains

M. et Mme MARTIN Christophe, cogérants de la SCI Copeau, sise à Balschwiller (68) N°3 Impasse des Oiseaux, ayant demandé d'acquérir le terrain communal situé section 1 parcelle 44 (rue de la Chapelle) d'une superficie de 0.79 are, le Conseil Municipal a décidé, lors de la séance du 28 mars 2012, de fixer le prix de vente à 6 000,- Euros pour la totalité.

Entendu le souhait de M. le Maire de reconsidérer cette décision, pour permettre un entretien adapté de ce délaissé en bordure de la rue de la Chapelle (D103), il est décidé, qu'en cas de nouvelle demande d'achat, le prix de cette parcelle soit ramené à 1 000 € (mille euros).

Après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, moins une abstention (Mme WININGER-WOEHL) et une voix contre (M. STANTINA),

- de fixer le prix de vente de la parcelle 44 section 1 (rue de la Chapelle) d'une superficie de 0.79 are à 1 000, - Euros (mille euros) pour la totalité.

9. Prévision de modernisation du dégrilleur de la STEP (budget assainissement 2016)

Délibération : 26/2015

Objet : Prévision de modernisation du dégrilleur de la STEP

Suite aux problèmes techniques posés par l'augmentation du nombre de lingettes dans le dégrilleur gravitaire de la rhizosphère,

Monsieur le Maire explique qu'il convient de prévoir l'installation d'un dégrilleur automatique pour l'année 2016, sachant que l'investissement à prévoir se situerait dans une fourchette allant de 25 000 € à 35 000 € H.T.

Avant toute décision définitive, M. le Maire propose aux Conseillers d'organiser une visite de dégrilleurs automatiques en fonction.

Après approbation du principe de projet, le Conseil municipal donne pouvoir au Maire pour faire toutes les démarches nécessaires.

10. Aménagement du cimetière pour optimiser l'entretien « zéro phyto »

Délibération : 27/2015

Objet : Entretien du cimetière

Compte tenu de la réglementation en vigueur et de la démarche « zéro pesticide » mise en place par la commune de Manspach, M. le Maire explique qu'il convient d'initier un nouveau process pour l'entretien des allées du cimetière.

Il propose au Conseil Municipal la végétalisation de l'ensemble des allées principales, afin de permettre une tonte mécanique régulière.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition ainsi que le devis s'y rapportant d'un montant de 2 395 €.

11. Examen de la nomenclature des Projets d'Intérêt Local (PIL) proposée par le Conseil Départemental

Un dispositif d'aide aux Communes est proposé par le Conseil Départemental du Haut-Rhin par le biais d'un appel à projets annuel. M. le Maire distribue le document détaillant les rubriques éligibles et invite le Conseil municipal à lui faire part de ses suggestions avant le 31 octobre.

12. Présentation des rapports annuels 2014 :

Délibération : 28/2015

Objet : Prix et qualité du service d'assainissement communal

Vu la présentation faite par M. le Maire à MMES et MM. les Conseillers Municipaux, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement communal,

Ouï les explications complémentaires apportées ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement communal 2014, tel que présenté (rapport ci-joint).

Délibération : 29/2015

Objet : Prix et qualité du service d'eau potable (SIAEP)

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable de l'exercice 2014 présenté par le Président du SIAEP Altenach-Manspach,

Ouï les explications complémentaires apportées par M. STANTINA, Vice-Président du SIAEP ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2014, tel que présenté.

Délibération : 30/2015

Objet : Prix et qualité du service public d'élimination des produits résiduels (CCPA)

Vu la présentation faite par M. le Maire à MMES et MM. les Conseillers Municipaux, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des produits résiduels 2014,

Oùï les explications complémentaires apportées ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des produits résiduels 2014, tel que présenté.

13. Bulletin communal

Compte tenu des évolutions complexes induites par la réforme territoriale, M. le Maire propose que le bulletin de cette année réserve une part à l'explication de ces réformes, et ce à quoi nous devons nous attendre. La partie ludique étant assurée par les images de l'inauguration. Un paragraphe sera dédié à l'entretien Zéro phyto du Cimetière, et un paragraphe pour la station d'épuration.

Les propositions de textes concernant l'Ecole, les Associations, etc... sont à transmettre pour le 25 octobre au plus tard.

14. Fête de Noël

Le Noël municipal aura lieu le dimanche 20 décembre.

M. MONNOT propose le mercredi 4 novembre à 20 heures pour réunir la commission d'organisation.

15. Divers

✓ Délibération : 31/2015

Objet : Adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin

Vu les articles L. 5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim du 3 septembre 2015 demandant l'adhésion au Syndicat pour les compétences « électricité » et « gaz » à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 7 septembre 2015 ;

Considérant qu'il est de l'intérêt des deux parties prenantes que la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim adhère au Syndicat afin de lui transférer ses compétences d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité et de gaz à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Considérant que le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin a accepté par délibération du 7 septembre 2015, l'extension du périmètre du Syndicat à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ;

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Emet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, avec effet au 1^{er} janvier 2016 ;
 - Demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition du Syndicat.
- ✓ **Information de dernière minute** : M. le Maire informe les Conseillers de la tenue d'une réunion de présentation du Transport Solidaire organisée par le Pays du Sundgau, le mercredi 23 septembre 2015 à 18 heures à la CCPA : explication de la démarche, recensement des chauffeurs-bénévoles potentiels et des associations souhaitant s'impliquer, dans le but de développer la mobilité pour tous dans le Sundgau.

M. le Maire remercie les Conseillers pour la qualité des débats et clôt la séance à 23h00.

Table des délibérations

- Délibération : 19/2015 : Projet d'un pont passerelle sur la CD 103
Délibération : 20/2015 : Travaux d'enfouissement des réseaux secs : 2^{ème} tranche dans la rue de l'Eglise et la rue Bellevue
Délibération : 21/2015: Désignation des délégués du Conseil municipal à l'Association Foncière
Délibération : 22/2015 : Appréciation de l'état d'assiette 2017 des coupes de bois
Délibération : 23/2015 : Appréciation du programme de travaux d'exploitation 2016
Délibération : 24/2015 : Identification et justification des zones d'intérêt général à préempter en cas de vente ou de cession
Délibération : 25/2015 : Proposition de prix de vente d'un terrain communal relictuel à des particuliers riverains
Délibération : 26/2015 : Prévision de modernisation du dégrilleur de la STEP
Délibération : 27/2015 : Entretien du cimetière
Délibération : 28/2015 : Prix et qualité du service d'assainissement communal
Délibération : 29/2015 : Prix et qualité du service d'eau potable (SIAEP)
Délibération : 30/2015 : Prix et qualité du service public d'élimination des produits résiduels (CCPA)
Délibération : 31/2015 : Adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin

Nom Prénoms	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Procuration	Signature
M. DIETMANN Daniel	X			Signature
M. MONNOT Jerry	X			Signature
M. STANTINA Jean-Louis	X			Signature
Mme WININGER-WOEHL Delphine	X			Signature
Mme VERRIER Nathalie	X			Signature
M. FLURY Jean-Marie	X			Signature
M. LUPFER Thierry	X			Signature
Mme BUCHMANN ORTSCHITT Estelle		X		
M. BIHR Serge		X		
M. VANELLO Lionel		X		
M. RICHARD Dominique	X			Richard;
M. WIEDEMANN Pascal		X		
Mme STOECKEL Stella	X			
Mme DURAND Nathalie	X			Signature
M. GENTZBITTEL Sébastien			X	Signature

